association des professeurs de l'enseignement
secondaire et supérieur du grand-duché de luxembourg a.s.b.l.

Luxembourg, le 22 octobre 2017

En date du 21 septembre 2017, le nouveau comité exécutif de l'APESS a été élu au scrutin secret, avec une participation record de 225 membres qui ont pris part à cette élection.

Ce scrutin a été organisé conformément aux statuts qui prévoient explicitement que les élections ne peuvent avoir lieu qu'en présence des membres réunis en assemblée. Aussi la tenue de ces élections constitue-t-elle un premier succès de la nouvelle équipe qui a lutté jusqu'au bout afin que le scrutin puisse être réalisé conformément aux statuts de l'association actuellement en vigueur.

Les représentants élus de l'association sont : M. André Berns (président), M. Marco Breyer (vice-président), M. Patrick Beil (secrétaire) et M. Gilles Everling (trésorier).

Le nouveau comité exécutif, orienté vers l'avenir, s'est d'ores et déjà consacré à tout un ensemble d'affaires urgentes ; par ailleurs, il est également en train de développer son activité syndicale d'après des axes de travail identifiés comme prioritaires. Plus précisément, il entend :

- établir un état des lieux des dossiers de l'APESS (vérification du bilan financier, mise à jour du fichier des membres, prise en main et gestion des affaires en cours…) ;
- renouer le contact avec la base de l'APESS au sein des lycées, notamment
 - à travers une implication plus forte des délégués des lycées et
 - en renforçant la communication interne, par le biais d'une refonte complète du site web, à adapter aux possibilités qu'offrent les récentes innovations technologiques dans ce domaine ;
- désigner des chargés de mission afin de diversifier les échanges au sein du comité et d'optimiser ainsi son action ;
- assurer le suivi critique de l'application de la nouvelle loi Meisch dite « la réforme du lycée », de même que des nouveaux critères de promotion institués par le tout récent règlement grand-ducal du 21 août 2017 ;
- prendre en charge les doléances de nos membres, dont certains se trouvent confrontés à des agressions physiques et morales et à d'alarmantes dégradations des conditions de travail au sein de certains lycées ;
- entamer la discussion avec le MENJE concernant
 - l'actuelle réglementation relative à la formation continue obligatoire,
 - la valeur formative des formations actuellement proposées par l'IFEN et
 - l'élargissement de l'offre des formations à l'initiative des enseignants ;
- relancer l'activité des « Éditions de l'APESS ».

Siège social 389, route d'Arlon
L-8011 Strassen
apess@education.lu
www.apess.lu

Comité exécutif : André Berns – Marco Breyer – Patrick Beil – Gilles Everling

association des professeurs de l'enseignement
secondaire et supérieur du grand-duché de luxembourg a.s.b.l.

Bien entendu, nous ne manquerons pas d'informer les médias nationaux de toute évolution significative en rapport avec les sujets mentionnés.

En attendant, nous n'épargnerons aucun effort pour rétablir un syndicat combatif et réactif, que nous voulons à l'écoute et au service de ses membres.

Le comité exécutif de l'APESS

Siège social 389, route d'Arlon
L-8011 Strassen
apess@education.lu
www.apess.lu

Comité exécutif : André Berns – Marco Breyer – Patrick Beil – Gilles Everling